

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET : 21660179900010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU HAUT-VALLESPIR

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE ST LAURENT DE CERDANS

SERVICE DES EAUX

LOTISSEMENT COMMUNAL

ANNEE 2017

POMPES FUNEBRES

Code INSEE 66179	COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS COMMUNE ST LAURENT DE CERDANS	BP 2017
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 170
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VALLESPIR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	988,12	0,00
2	Produits des impositions directes / population	424,68	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	965,58	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	955,05	0,00
5	Encours de la dette / population	169,42	0,00
6	DGF / population	256,41	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,23%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	113,51%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	98,91%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	17,55%	0,00%

REÇU LE
27 AVR. 2017
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 264 593,00	1 144 725,00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 119 868,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 264 593,00	1 264 593,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	960 977,00	1 045 899,00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	284 182,00	277 192,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 77 932,00	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 323 091,00	1 323 091,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	2 587 684,00	2 587 684,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
 (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	412 282,00	0,00	363 471,00	363 471,00	363 471,00
012	Charges de personnel	623 029,00	0,00	615 400,00	615 400,00	615 400,00
014	Atténuation de produits	52 621,00	0,00	54 060,00	54 060,00	54 060,00
65	Autres charges gestion courante	157 261,00	0,00	109 800,00	109 800,00	109 800,00
Total des dépenses de gestion courante		1 245 193,00	0,00	1 142 731,00	1 142 731,00	1 142 731,00
66	Charges financières	35 835,00	0,00	27 875,00	27 875,00	27 875,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 281 528,00	0,00	1 171 106,00	1 171 106,00	1 171 106,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	21 619,00		93 487,00	93 487,00	93 487,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 619,00		93 487,00	93 487,00	93 487,00
TOTAL		1 303 147,00	0,00	1 264 593,00	1 264 593,00	1 264 593,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 264 593,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	20 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
70	Produits des services	58 400,00	0,00	54 770,00	54 770,00	54 770,00
73	Impôts et taxes	583 382,00	0,00	587 655,00	587 655,00	587 655,00
74	Dotations et participations	430 445,00	0,00	349 800,00	349 800,00	349 800,00
75	Autres produits gestion courant	108 740,00	0,00	57 500,00	57 500,00	57 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 200 967,00	0,00	1 125 725,00	1 125 725,00	1 125 725,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 379,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 208 346,00	0,00	1 129 725,00	1 129 725,00	1 129 725,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL		1 223 346,00	0,00	1 144 725,00	1 144 725,00	1 144 725,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 119 868,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 264 593,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	78 487,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 463,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	881 727,00	284 182,00	804 227,00	804 227,00	1 088 409,00
	Total des dépenses d'équipement	892 190,00	284 182,00	818 227,00	818 227,00	1 102 409,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	122 840,00	0,00	126 250,00	126 250,00	126 250,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	122 840,00	0,00	127 750,00	127 750,00	127 750,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 015 030,00	284 182,00	945 977,00	945 977,00	1 230 159,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL	1 030 030,00	284 182,00	960 977,00	960 977,00	1 245 159,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 77 932,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 323 091,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	492 685,00	170 592,00	589 000,00	589 000,00	759 592,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	426 885,00	106 600,00	232 865,00	232 865,00	339 465,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	919 570,00	277 192,00	821 865,00	821 865,00	1 099 057,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	88 841,00	0,00	67 500,00	67 500,00	67 500,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	284 003,00	0,00	63 047,00	63 047,00	63 047,00
165	Dépôts & cautionnement reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	372 844,00	0,00	130 547,00	130 547,00	130 547,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 292 414,00	277 192,00	952 412,00	952 412,00	1 229 604,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	21 619,00		93 487,00	93 487,00	93 487,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 619,00		93 487,00	93 487,00	93 487,00
	TOTAL	1 314 033,00	277 192,00	1 045 899,00	1 045 899,00	1 323 091,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 323 091,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	78 487,00
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 471,00		363 471,00
012	Charges de personnel	615 400,00		615 400,00
014	Atténuation de produits	54 060,00		54 060,00
65	Autres charges gestion courante	109 800,00		109 800,00
66	Charges financières	27 875,00	0,00	27 875,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		93 487,00	93 487,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 171 106,00	93 487,00	1 264 593,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 264 593,00
--	---------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	126 250,00	0,00	126 250,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Moins-Values de cession</i>		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 088 409,00		1 088 409,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	14 000,00	0,00	14 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	15 000,00	15 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 230 159,00	15 000,00	1 245 159,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	77 932,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 323 091,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		76 000,00		76 000,00
013	Atténuation de charges	54 770,00		54 770,00
70	Produits des services		15 000,00	15 000,00
72	Travaux en régie	587 655,00		587 655,00
73	Impôts et taxes	349 800,00		349 800,00
74	Dotations et participations	57 500,00	0,00	57 500,00
75	Autres produits gestion courant	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 129 725,00	15 000,00	1 144 725,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	119 868,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 264 593,00
---	--------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		67 500,00	0,00	67 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	759 592,00	0,00	759 592,00
13	Subventions d'investissement	339 465,00	0,00	339 465,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	93 487,00	93 487,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 166 557,00	93 487,00	1 260 044,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	63 047,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 323 091,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	412 282,00	363 471,00	363 471,00
60	Achats et variations de stocks		0,00	0,00
606	Achats non stock. mat. et fourn.		0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	7 100,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie-électricité	35 000,00	28 000,00	28 000,00
60618	Autres fournitures		0,00	0,00
6062	Fournitures non stockées		0,00	0,00
60621	Combustibles	30 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	9 500,00	9 000,00	9 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60625	Achat livres		0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et équip		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 000,00	8 000,00
60632	F. de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	F. de voirie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	700,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières & fournitures	25 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats prestations services	35 000,00	34 371,00	34 371,00
6122	Crédit bail mobilier	42 612,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges loc. et de copropriété		0,00	0,00
615	Entretien et réparations		0,00	0,00
61522	Entretien de bâtiments		0,00	0,00
615221	Bâtiements publics	8 100,00	10 000,00	10 000,00
615228	Autres bâtiments	5 500,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6155	Entretiens biens mobiliers		0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	21 000,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	8 500,00	8 500,00	8 500,00
616	Primes d'assurances	15 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques		14 000,00	14 000,00
6168	Primes assurances autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Doc. générale et Technique	800,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organ.form.		0,00	0,00
6188	Autres frais divers		0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	5 900,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6233	Foires et expositions		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications		0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6241	Transports de biens	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6248	Frais de transports divers		0,00	0,00
625	Déplac. miss°, récept°		0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	600,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunication	13 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimil	400,00	1 600,00	1 600,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
628	Divers		0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)		0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage		0,00	0,00
6287	Remboursement de frais		0,00	0,00
62876	Remboursements frais comcom	3 520,00	0,00	0,00
62878	Remb. autres organismes		7 000,00	7 000,00
6288	Autres services		0,00	0,00
63	Impôts, taxes, vers. assimilés		0,00	0,00
635	Aut. impôts, taxes, vers. assim.		0,00	0,00
63512	Taxes foncières	25 500,00	24 000,00	24 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 850,00	2 000,00	2 000,00
6353	Impôts indirects		0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules		0,00	0,00
6358	Autres droits		0,00	0,00
637	Autres impôts & taxes	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	623 029,00	615 400,00	615 400,00
6215	Personnel affecté par collect	57 229,00	70 000,00	70 000,00
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6333	Participat° à la format° prof.		1 000,00	1 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts & taxes sur rémun.	1 200,00	1 000,00	1 000,00
64	Charges de personnel		0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	340 000,00	305 000,00	305 000,00
6413	Personnel non titulaire	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64161	Emplois jeunes	20 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir		27 000,00	27 000,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6419	Rembours. Rémun. Personnel		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	54 000,00	58 000,00	58 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	96 000,00	88 000,00	88 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	16 300,00	21 100,00	21 100,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.		3 000,00	3 000,00
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00
6474	Versements autres oeuvres soc	3 300,00	3 300,00	3 300,00
6475	Médecine du travail		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales		0,00	0,00
648	Autres charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuation de produits	52 621,00	54 060,00	54 060,00
70	Vtes prod. fab. pres° serv. marc		0,00	0,00
73921	Attributions de compensation		39 060,00	39 060,00
739211	Attributions de compensation	41 033,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	5 315,00	0,00	0,00
73925	Fonds péréq. interco et commun.		7 000,00	7 000,00
7396	Reversement fiscalité		0,00	0,00
7398	Revers., restitut. et préel. Div.	333,00	0,00	0,00
743814	Compensation TP		0,00	0,00
7489	Rever. Rest. Austr. Attrib. Part.	5 940,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges gestion courante	157 261,00	109 800,00	109 800,00
65	Autres charges de gest° courante		0,00	0,00
651	Redevances pour concessions	700,00	700,00	700,00
6521	Déficit budgets annexes		0,00	0,00
6522	Reversement excédent bud. ann.		0,00	0,00
6531	Indemnités élus	24 100,00	23 000,00	23 000,00
6532	Frais de mission élus	300,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation élus		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	39 661,00	40 300,00	40 300,00
6554	Contribution organ.regrou.	12 000,00	8 000,00	8 000,00
65548	Autres contributions organ. Repr		800,00	800,00
6558	Autres dépenses obligatoires		3 000,00	3 000,00
657	Subventions		0,00	0,00
657361	Caisse des écoles		0,00	0,00
657362	CCAS		0,00	0,00
65737	Autres EPL		0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	49 500,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. organ. droit privé		28 000,00	28 000,00
65748	Subventions aux Associations	30 000,00	0,00	0,00
658	Charges subv. Gest° courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 245 193,00	1 142 731,00	1 142 731,00
66	Charges financières (b)	35 835,00	27 875,00	27 875,00
6611	Intérêts des emprunts,dettes		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	29 300,00	29 300,00
66112	ICNE rattachés	-980,00	-1 425,00	-1 425,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	4 815,00	0,00	0,00
6616	Intérêts sur opér. financ.		0,00	0,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités		0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales		0,00	0,00
6713	Secours et dots		0,00	0,00
6714	Bourses et prix		0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 281 528,00	1 171 106,00	1 171 106,00
023	Virement à la sect° d'investis.	21 619,00	93 487,00	93 487,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
6611	Intérêts des emprunts,dettes		0,00	0,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest. (8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 619,00	93 487,00	93 487,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 619,00	93 487,00	93 487,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 303 147,00	1 264 593,00	1 264 593,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 264 593,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 425.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 425.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges	20 000,00	76 000,00	76 000,00
6419	Remb.sur rémunér.personnel	20 000,00	76 000,00	76 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.		0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales		0,00	0,00
70	Produits des services	58 400,00	54 770,00	54 770,00
70	Vtes prod. fab. pres° serv. marc		0,00	0,00
7022	Coupes de bois		0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	1 500,00	0,00	0,00
70321	Droit stationnement voie public		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	5 000,00	7 000,00	7 000,00
70611	Redevance ordures ménagères	900,00	910,00	910,00
7062	Redev. services à car. culturel	2 300,00	0,00	0,00
70620	Entrées Musée	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70621	Entrées Cinéma	4 000,00	5 000,00	5 000,00
7063	Redevances Piscine		0,00	0,00
70630	Redevance services sportifs		0,00	0,00
70631	Redevance à caractère sportif		0,00	0,00
70632	Redev à caract.de loisirs (Pisc)	6 000,00	5 700,00	5 700,00
70680	Autres redevances et droits		0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	400,00	200,00	200,00
7078	Autres marchandises		0,00	0,00
7081	Produits de services exploit.		0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)		0,00	0,00
7084	Mise à dispo. person. facturée		23 000,00	23 000,00
70845	mise a disposit personnel fact	23 800,00	0,00	0,00
70848	Autres organismes	3 500,00	600,00	600,00
7087	Remboursement de frais	4 000,00	0,00	0,00
70872	Remb par budgets annexes		1 660,00	1 660,00
70873	Remb par les CCAS		0,00	0,00
70876	Remb. Frais par le GFP de rattac		9 700,00	9 700,00
70878	Remb par autres redevables	6 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	583 382,00	587 655,00	587 655,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	494 899,00	496 879,00	496 879,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7321	Attribution de compensation		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	-3 817,00	0,00	0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	27 000,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréq. interco et commun.		24 876,00	24 876,00
7328	Autres reversements de fiscalité		0,00	0,00
7336	Droits de place	1 200,00	1 000,00	1 000,00
735	Imp. tax. prod° éner. et indust		0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7362	Taxe de séjour	1 100,00	1 900,00	1 900,00
7381	Taxe add. droits de mutation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations	430 445,00	349 800,00	349 800,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	231 221,00	200 000,00	200 000,00
74121	Dot Solidarité rurale 1ère Frac	109 596,00	90 000,00	90 000,00
74122	Dot solidarité rurale 2ème fract		0,00	0,00
74123	Dot Solidarité Urbaine		0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	29 263,00	10 000,00	10 000,00
746	DGD		0,00	0,00
74718	Autres		0,00	0,00
7473	Subv.département	27 000,00	24 000,00	24 000,00
7474	Subventions communes		0,00	0,00
7478	Autres organismes		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
74	Dotations et participations	430 445,00	349 800,00	349 800,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut		3 000,00	3 000,00
748311	Compens. Perte base TP et CET		400,00	400,00
74832	Attributions du FDTP	2 600,00	2 000,00	2 000,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 000,00	2 250,00	2 250,00
74835	Etat/compens.taxe d'hab.	20 000,00	18 000,00	18 000,00
74838	AUTRES ATTRIBUT° PEREQUAT°/COMP		0,00	0,00
748381	Compens seuil versement transport	6 765,00	0,00	0,00
7484	DOTATION RECENSEMENT		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°		150,00	150,00
75	Autres produits gestion courant	108 740,00	57 500,00	57 500,00
752	Revenus des immeubles	97 482,00	50 000,00	50 000,00
75201	Loyers Appartements/Bâtiments Co		0,00	0,00
75207	Loyers Bâtimenst Communaux		0,00	0,00
757	Redev.fermiers,concessionn.		6 500,00	6 500,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 892,00	0,00	0,00
7588	Produits divers gestion courante	9 366,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 200 967,00	1 125 725,00	1 125 725,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
768	Autres produits financiers		0,00	0,00
7681	Fonds sortie emprunt à risque		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 379,00	4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	970,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandat annulé exercice antérieur	1 256,00	500,00	500,00
774	Subventions exceptionnelles		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 153,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 208 346,00	1 129 725,00	1 129 725,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
66112	INCE rattachés		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
776	Dif. réal. reprise au resultat (7)		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels (7)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 223 346,00	1 144 725,00	1 144 725,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

119 868,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 264 593,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 463,00	14 000,00	14 000,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2135	Installations générales	2 463,00	6 000,00	6 000,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
215	Instal. mat. outill. techniques		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2157	Matériel de voirie		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie		0,00	0,00
21784	Mobilier		0,00	0,00
2181	Installations générales	3 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00	0,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	5 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00	0,00
238	Avances des immos corporelles		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 247 (5)	9 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 249 (5)	13 083,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 252 (5)	86 864,00	16 227,00	16 227,00
	Opération d'équipement n° 253 (5)	118 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 254 (5)	122 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 255 (5)	264 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 256 (5)	6 320,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 257 (5)	185 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 258 (5)	3 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 259 (5)	31 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 260 (5)	42 960,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 261 (5)		520 000,00	520 000,00
	Opération d'équipement n° 262 (5)		8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 263 (5)		260 000,00	260 000,00
	Total des dépenses d'équipement	892 190,00	818 227,00	818 227,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		1 500,00	1 500,00
10223	TLE		1 500,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1311	Etat et états nationaux		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
1313	Départements		0,00	0,00
1318	Autres Subventions Equipem. Trans		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
1328	Autres Subvent. Equip.Non Transf		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	122 840,00	126 250,00	126 250,00
1641	Emprunts en unités monétaires	122 840,00	126 250,00	126 250,00
16875	Dettes envers group.de CL		0,00	0,00
168758	Dettes Autres Group. de Coll.		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		122 840,00	127 750,00	127 750,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 015 030,00	945 977,00	945 977,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
	Charges transférées (9)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
21752	Installation de voirie		0,00	0,00
2181	Installations générales		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 030 030,00	960 977,00	960 977,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

284 182,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

77 932,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 323 091,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	492 685,00	589 000,00	589 000,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN	16 160,00	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions		0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département		0,00	0,00
1315	Subv.équip.transf.group.CL		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	51 895,00	0,00	0,00
1322	Régions	103 110,00	65 000,00	65 000,00
1323	Départements	152 715,00	75 000,00	75 000,00
1325	Groupements de collectivités		0,00	0,00
13251	Subventions équipement GFP	165 000,00	0,00	0,00
1328	Autres	3 805,00	449 000,00	449 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	426 885,00	232 865,00	232 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	426 885,00	232 865,00	232 865,00
1678	Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
204112	Etat : Bâtiments, installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	919 570,00	821 865,00	821 865,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	372 844,00	130 547,00	130 547,00
10	Dotations fonds divers et réserv		0,00	0,00
10222	FCTVA	85 341,00	66 000,00	66 000,00
10223	TLE	3 500,00	1 500,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement	284 003,00	63 047,00	63 047,00
165	Dépôts & cautionnement reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	372 844,00	130 547,00	130 547,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 292 414,00	952 412,00	952 412,00
021	Virement de la section de fonct.	21 619,00	93 487,00	93 487,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 619,00	93 487,00	93 487,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 619,00	93 487,00	93 487,00

COMMUNE DE ST LAURENT DE CERDANS - 66 - COMMUNE ST LAURENT DE CERDANS	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 314 033,00	1 045 899,00	1 045 899,00
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	277 192,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 323 091,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 247
LIBELLE : PASSAGE NUMERIQUE SALLE CINEMA
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		90 072,66	^a 9 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 885,94	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales	2 885,94	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	87 186,72	9 000,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	87 186,72	9 000,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 9 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	9 000,00	0,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN	9 000,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 249
LIBELLE : REFECTION SALLE DES FETES -
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	847 267,08	a 6 541,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	847 267,08	6 541,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	818 855,73	6 541,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst. techn.	24 371,08	0,00	0,00	0,00	
238	Avances des immos corporelles	4 040,27	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<p>RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif</p>	<p>-6 541,00</p>
---	-------------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 251
LIBELLE : DICRIM, REPERE DE CRUES, EP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		23 102,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	10 903,20	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	10 903,20	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 199,20	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	12 199,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 1 217,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	1 217,00	0,00
1321 Etat & établ.nationaux	1 217,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 217,00
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 252
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	130 675,96	a 0,00	16 227,00	b 16 227,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	130 675,96	0,00	16 227,00	16 227,00	
2318	Autres immos corporelles	130 675,96	0,00	16 227,00	16 227,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	19 315,00	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		19 315,00	10 000,00
1313	Subv. équip. transf. département		0,00	0,00
1323	Départements		19 315,00	10 000,00
1325	Groupements de collectivités		0,00	0,00
13251	Subventions équipement GFP		0,00	0,00
13258	Subventions Equip. Autres Group.		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euro		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

13 088,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 254
LIBELLE : CAMPING: Sanitaires, acquisition
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		121 480,63	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	121 480,63	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	121 480,63	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 27 200,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	27 200,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	27 200,00	0,00
1325	Groupements de collectivités	0,00	0,00
13251	Subventions équipement GFP	0,00	0,00
13258	Subventions Equip. Autres Group.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
773	Mandat annulé exercice antérieur	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

27 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 255

LIBELLE : DEGATS INTEMPERIES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	21 134,38	^a 242 865,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 873,78	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	16 873,78	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 260,60	242 865,00	0,00	0,00	
2312	Aménagements de terrains	4 260,60	242 865,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 214 000,00	^d 28 865,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	107 400,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	48 090,00	0,00
1322	Régions	16 110,00	0,00
1323	Départements	43 200,00	0,00
1325	Groupements de collectivités	0,00	0,00
13251	Subventions équipement GFP	0,00	0,00
13258	Subventions Equip. Autres Group.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 600,00	28 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	106 600,00	28 865,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 260
LIBELLE : REVISION P.O.S. EN P.L.U.
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 184,00	^a 25 776,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	17 184,00	25 776,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	17 184,00	25 776,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 6 460,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	6 460,00	0,00
1311	Subv. équip. transf. état & EN		0,00
1315	Subv. équip. transf. group. CL		0,00
1323	Départements	6 460,00	0,00
1325	Groupements de collectivités	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-19 316,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 261
LIBELLE : REHABILIT. MAISON PATRIMOINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	520 000,00	^b 520 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 520 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		468 000,00
1322	Régions		65 000,00
1323	Départements		65 000,00
1328	Autres		338 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		52 000,00
1641	Emprunts en euro		52 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 262

LIBELLE : SECURISATION ECOLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	8 000,00	^b 8 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 3 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	3 000,00
1328	Autres	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 000,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 263
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	260 000,00	^b 260 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	260 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		108 000,00
1328	Autres		0,00		108 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		152 000,00
1641	Emprunts en euro		0,00		152 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	0,00	0,000			0,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en unités monétaires (total)														
753428016	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				1 767 342,56				4,88		A	P	O	A-1
900150254343	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				266 432,00	F			4,28		T	P	O	A-1
0052648	DEXIA CREDIT LOCAL				150 000,00	F			3,89		A	P	O	A-1
MON24015SEUR	DEXIA CREDIT LOCAL				248 460,00	F			4,11		T	P	O	A-1
900189210033	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				60 000,00	F			4,49		T	P	O	A-1
8215749	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				23 700,00	F			3,9		T	P	O	A-1
8215904	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				25 600,00	F			3,9		T	P	O	A-1
P1EJLW014PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				21 524,00	F			4,35		T	P	O	A-1
P1EJLW014PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				40 000,00	F			3,96		T	P	O	A-1
MON280671EUR	LA BANQUE POSTALE	31/10/2013	31/10/2013	01/02/2014	200 000,00	F			3,8		T	P	O	A-1
900310720533	CAISSE DES DEPOTS	27/12/2013	20/01/2014	01/04/2014	321 800,00	F			2,25		T	P	O	A-1
852608-4437358	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS	17/04/2015	25/04/2015	25/07/2015	65 000,00	F			2,7504		T	P	O	A-1
00000062988	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.	01/06/2016	01/06/2016	10/08/2016	167 000,00	F			2,2		T	P	O	A-1
842766010PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.	24/12/2002	27/09/2016	01/01/2017	10 132,64	F			5,05		A	P	N	A-1
Total général					1 767 342,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51
1641 Emprunts en unités monétaires (total)				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51
753426016	N			79 832,96	9,00	F	4,88		8 396,21	3 895,84		3 108,45
900150254343	N			67 684,63	2,00	F	4,28		21 608,23	2 553,17		361,55
0052648	N			78 700,52	8,00	F	3,99		7 470,23	3 061,45		2 770,86
MON240155EUR	N			40 067,68	1,00	1	4,11		26 451,16	1 243,40		48,71
900189210033	N			33 334,89	4,00	F	4,49		6 085,30	1 395,22		275,29
8215749	N			3 854,73	0,00	F	3,9		3 854,73	75,39		0,00
8215904	N			4 163,82	0,00	F	3,9		4 163,82	81,36		0,00
P1EJL2017PR	N			10 337,78	3,00	F	4,35		2 795,70	404,48		19,14
P1EJLW014PR	N			4 363,88	0,00	F	3,96		4 363,88	64,88		0,00
MON280671EUR	N			168 527,35	12,00	F	3,8		13 333,32	5 890,00	0,00	928,89
900310720533	N			285 206,27	17,00	F	1,75		14 070,24	4 867,28	0,00	1 178,51
852608-4437858	N			62 228,05	23,00	F	2,7504		1 191,30	1 691,66	0,00	304,09
00000062988	N			163 655,91	19,00	F	2,2		6 799,24	3 544,60	0,00	488,87
842786010PR	N			10 132,64	2,00	F	5,05		4 941,54	511,70	0,00	262,15
Total général				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	14				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	1 012 111,11				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en unités monétaires (total)														
753426016	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				1 767 342,56				4,88		A	P	O	A-1
900150254343	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				266 432,00	F			4,28		T	P	O	A-1
0052848	DEXIA CREDIT LOCAL				150 000,00	F			3,89		A	P	O	A-1
MON240155EUR	DEXIA CREDIT LOCAL				248 460,00	1			4,11		T	P	O	A-1
900198210033	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				60 000,00	F			4,49		T	P	O	A-1
8215749	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				23 700,00	F			3,9		T	P	O	A-1
8215904	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS				25 600,00	F			3,9		T	P	O	A-1
P1EJL2017PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				21 624,00	F			4,35		T	P	O	A-1
P1EJLW014PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.				40 000,00	F			3,96		T	P	O	A-1
MON260671EUR	LA BANQUE POSTALE	31/10/2013	31/10/2013	01/02/2014	200 000,00	F			3,8		T	P	O	A-1
900310720533	CAISSE DES DEPOTS	27/12/2013	20/01/2014	01/04/2014	321 800,00	F			2,25		T	P	O	A-1
852606-4437358	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSS	17/04/2015	29/04/2015	25/07/2015	65 000,00	F			2,7504		T	P	O	A-1
00000062988	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.	01/06/2016	01/06/2016	10/08/2016	167 000,00	F			2,2		T	P	O	A-1
842786010PR	CREDIT AGRICOLE SUD MEDIT.	24/12/2002	27/09/2016	01/01/2017	10 132,64	F			5,05		A	P	N	A-1
Total général					1 767 342,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51
1641 Emprunts en unités monétaires (total)				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51
753426016	N			79 632,96	9,00	F	4,88		8 396,21	3 895,84		3 108,45
900150254343	N			67 684,63	2,00	F	4,28		21 608,23	2 553,17		361,55
0052648	N			78 700,52	8,00	F	3,89		7 470,23	3 061,45		2 770,86
MON24015SEUR	N			40 087,68	1,00	1	4,11		26 451,16	1 243,40		46,71
900189210033	N			33 334,89	4,00	F	4,49		6 085,30	1 395,22		275,29
8215749	N			3 854,73	0,00	F	3,9		3 854,73	75,39		0,00
8215904	N			4 163,82	0,00	F	3,9		4 163,82	81,36		0,00
P1EJL2017PR	N			10 337,78	3,00	F	4,35		2 795,70	404,48		19,14
P1EJLW014PR	N			4 363,88	0,00	F	3,96		4 363,88	64,88		0,00
MON280671EUR	N			168 527,35	12,00	F	3,8		13 333,32	5 890,00	0,00	928,89
900310720533	N			235 206,27	17,00	F	1,75		14 070,24	4 867,28	0,00	1 178,51
852608-4437358	N			62 228,05	23,00	F	2,704		1 912,30	1 891,66	0,00	304,09
0000062988	N			163 655,91	19,00	F	2,2		6 799,24	3 544,60	0,00	488,87
842766010PR	N			10 132,64	2,00	F	5,05		4 941,54	511,70	0,00	282,15
Total général				1 012 111,11					126 245,90	29 280,43	0,00	9 744,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	IV
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total							L						

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2018	2019	2020	2021	Cumul restant	Total (2)
2016	Mobilier: 4 photocopieurs	4 147,92	LOCAM	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016	Mobilier: Copieur MAIRIE	3 151,21	GE CAPITAL	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017	Mobilier: serveur chorus	2 190,00	digit innovation	0	2 190,00	2 190,00	2 190,00	2 190,00	0,00	8 760,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
2016900398S 00001	16/06/2016	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	267 858,00										0,00	0,00	
EHPAD NOSTRA CASA	2010	C	RENOVATION	CAISSE DES DEPOTS	0,00	267 858,00	-2,00			0			A-1			0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	267 858,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

15

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2e ci	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	1	7	7	0	7
Technicien ppal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2ème ci	C	1	1	2	2	0	2
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 1ci écoles mat.	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1
Educateur APS principal 1° ci.	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	1	13	13	0	13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/001/02/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

46

COMMUNE DE ST LAURENT DE CORDANS - 66 - COMMUNE ST LAURENT DE CORDANS

BP 2017

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire,
A St Laurent de Cerdans, le 03/04/2017
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A St Laurent de Cerdans, le 03/04/2017

Date de convocation : 23/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,



Agnès BARBIER	
Bruno ROUANE	
Frédéric CAMPSOLINAS	
Jacques ROITG	
Janine OMS	
Jean TORRES	
Jeanne PLANES	
Jérôme SALMI	
Jérôme THOMAS	
Louis CASEILLES	
Micheline EVEILLARD	
Philippe FERNANDEZ	
René ROUSTANY	

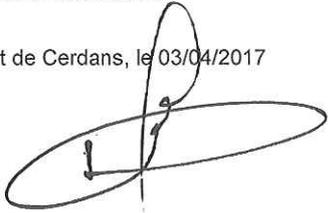
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SAN JUAN Marie Madeleine	
Virginie VILA	

REÇU LE
27 AVR. 2017
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 04/04/2017 et de la publication le 03/04/2017.

A St Laurent de Cerdans, le 03/04/2017



SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.19 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.21 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.33 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.34 D2 - Arrêté et signatures

Jointes Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)